

QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a été suivie par *nombre* stagiaires.
L'évaluation de leur satisfaction se monte a *nombre* %.
(taux de retour de l'enquête: *nombre*%)
Le taux de réussite (objectif atteints) est de *nombre* %.
Le taux de participation est de *nombre* %.

Objectif

- Appliquer les règles liées à la réforme anti-endommagement.
- Respecter les procédures administratives liées aux travaux de réseaux.
- Identifier les différentes typologies de réseaux et adapter les techniques de travaux selon les risques et les prescriptions en vigueur.
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt de travaux.

Contenu

Contexte de la réforme et de l'AIPR :

Cas d'accident
Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs
Le guichet unique

Rappel de la réglementation :

- Code du travail
- Code de l'environnement
- Les décrets
- Les guides techniques et fascicules

Procédures administratives :

- Les acteurs, qui fait quoi ?
- DT et DICT
- Compte rendu de marquage
- Constats contradictoires et d'arrêt
- Avis de travaux urgent
- Exercice de mise en application sur le guichet unique

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :

- Terrassement avec engins
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- Travaux sans tranchée
- Règles de précaution

Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :

- Caractéristiques des réseaux
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Classes de précision
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
- Repérage et Précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident

Cas pratiques réalisés durant la formation :

- Rédaction de DT – DICT
- Lecture de plans

Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur » sur ordinateur portable

Formation à OIF REUNION ou en intra (si moyens à disposition : connexion internet filaire et WIFI de bonne qualité)

Modalités et délais d'accès

- A la réception de la fiche d'inscription, nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription et une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé.
- Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation. Les places étant limitées nous vous conseillons de nous retourner ce formulaire d'inscription dans les meilleur délais.

Public

- Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation.
- Opérateurs réalisant des travaux urgents.

Prérequis :

Lire, écrire et parler français. Utiliser un ordinateur ou une tablette

Durée:

14h dont 1h de QCM

Effectif:

10 apprenants

Démarches pédagogiques

Inscription

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Une responsable pédagogique
Formateur/trice diplômée avec expertise du domaine

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel/ théorie et pratique/ Exposés, échanges avec les participants.
- Présentation visuelle, présentation de documentations et guides sur l'AIPR. Etudes de cas

Outils pédagogiques :

- - Salle de formation équipée - Echantillonnage de matériels
- Poste informatique individuel et connexion internet - Déroulé pédagogique

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : table chaise, écran
Équipements divers mis à disposition : ordinateur avec connexion
Documentation : Support

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

<p>Suivi :</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p> <p>Emargement</p> <p>Certificat de réalisation</p> <p>Attestation de suivi de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation : • Passage de l'examen QCM AIPR Niveau Concepteur ou Encadrant • 1H • Validation : • Après réussite au QCM, délivrance d'une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux
---	---

[http://www.oif-formation.fr/:](http://www.oif-formation.fr/)

- Programme
- Taux de participation
- Taux de satisfaction
- Taux d'abandon

Equivalence, passerelles:
Sans objet
Suite de parcours: Sans objet

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Les personnes se trouvant dans une situation de handicap et qui nécessitent une adaptation technique, matérielle ou pédagogique doivent prendre contact avec le centre avant de s'inscrire. Cela afin d'étudier la faisabilité du projet de formation ainsi que les modalités à mettre en œuvre pour un accueil optimal.